instaurer un nouveau multilatéralisme. Tout cela nécessitera plusieurs mesures :

- Une approche intégrée des relations internationales : L'Énoncé expose un plan d'action pangouvernemental et pancanadien face aux défis internationaux que le pays doit relever aujourd'hui.
- Un réinvestissement dans le rôle du Canada dans le monde : Des sommes appréciables d'argent frais ont été débloquées pour développer les instruments internationaux du Canada, ce qui permettra au gouvernement de mettre l'EPI en application. Environ 17 milliards de dollars seront employés sur cinq ans pour exercer des responsabilités internationales et mettre le Canada en valeur sur la scène internationale. Des fonds seront directement consacrés à des mesures propres à renforcer la défense nationale, à doubler l'aide internationale, à améliorer l'efficacité et la souplesse de la présence diplomatique du Canada à l'étranger et à développer et resserrer ses relations économiques internationales.
- La reconnaissance du nouveau paysage géopolitique : Tout en reconnaissant la prééminence des États-Unis et l'importance de l'Amérique du Nord pour la politique internationale du Canada, l'epi constate que le Canada doit développer et approfondir ses relations avec une nouvelle catégorie d'acteurs mondiaux.

• La reconnaissance du fait que les enjeux auxquels le Canada fait face sont de plus en plus complexes et interreliés, de sorte que la distinction s'estompe entre les réalités « intérieures » et « internationales » : L'epi met en relief les liens entre sécurité, développement, commerce et environnement et conclut que le Canada doit réagir par une action globale.

Prochaines étapes

Affaires étrangères Canada a entrepris de se transformer radicalement, afin de pouvoir pratiquer une diplomatie plus évoluée, plus agile et plus ouverte. Dans les années à venir, il va donc prendre les mesures suivantes :

- Instaurer de nouveaux programmes pour que ses activités, comme le recours à la Force opérationnelle de stabilisation et de reconstruction (START), aient un effet réel sur la vie des civils qui souffrent dans les sociétés en déroute et les sociétés fragiles;
- Diriger la mise en œuvre de stratégies pangouvernementales visant les divers pays et régions du monde, à commencer par l'Amérique du Nord, les puissances émergentes et les États fragiles;
- Militer pour la modernisation de l'architecture multilatérale, afin que celle-ci soit mieux à même de régler les problèmes émergents ou durables, notamment en ce qui concerne le développement durable et la santé;

- Renforcer la représentation du Canada à l'étranger conformément aux priorités définies pour les différents pays et régions;
- Intégrer la diplomatie ouverte à toutes ses activités, pour dialoguer plus intensément avec les Canadiens et pour communiquer avec les publics étrangers;
- Explorer, face aux défis de la politique internationale, des approches innovatrices comme la création d'un forum nord-américain, d'un conseil de la démocratie, d'un G20 (L20) des grands dirigeants et d'un réseau d'éclaireurs;
- Moderniser les services consulaires et la délivrance des passeports pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens à l'étranger.

Le gouvernement se hâte de mettre en œuvre l'Énoncé de politique internationale. Le Parlement en examine actuellement le texte, et ses recommandations seront examinées dans le cadre de l'examen permanent de l'EPI que le gouvernement s'est engagé à réaliser et qui donnera lieu à un rapport annuel sur sa mise en œuvre.

Le texte intégral de l'Énoncé de politique internationale est accessible en direct à www.international.gc.ca. Pour en commander un exemplaire imprimé, adresser un courriel au Service des renseignements, à enqserv@international.gc.ca, ou téléphoner au (613) 944-4000 ou au 1 800 267-8376 (sans frais).

Cinq grandes priorités inspirent l'action internationale du Canada:

- La revitalisation du partenariat nord-américain du Canada par le renforcement de la sécurité et la promotion de la prospérité.
- 2. L'édification d'un monde plus sûr par la lutte contre le terrorisme, la stabilisation des États en déroute et des États fragiles et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive.
- 3. L'accroissement de la prospérité par le renforcement de la compétitivité du Canada, l'intensification de ses relations commerciales et la prestation d'aides bien ciblées aux entreprises canadiennes.
- 4. La promotion du respect des droits de la personne et le soutien d'un développement réel par le transfert de l'expertise canadienne pour la réforme de la gouvernance mondiale et le renforcement des capacités locales.
- 5. La mise en œuvre d'un nouveau multilatéralisme et d'une diplomatie souple face à l'évolution de la situation internationale.